

Vianden, le 11 décembre 2024

## AVIS

Conformément à l'article 16 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que **la société OSCH et FILS a été autorisée à exploiter un élévateur à fourches de la marque LINDE, du type L12, avec le numéro de construction F21172NO1913.**

**(arrêté du Ministre du Travail du 08 novembre 2024 no 3A/2024/3793/174)**

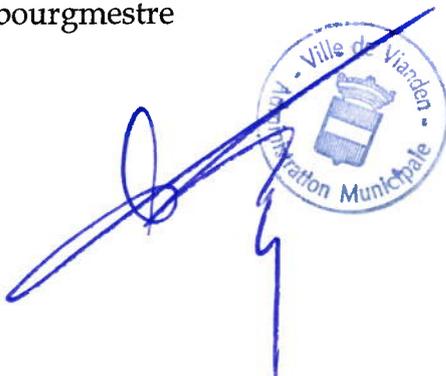
Le public pourra consulter le texte de la décision à la maison communale pendant le délai de quarante jours.

Conformément à l'article 16 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre la décision est ouvert devant le Tribunal Administratif qui statuera en dernière instance et comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau, soit du tribunal d'arrondissement à Luxembourg, soit celui à Diekirch.

Vianden, le 11 décembre 2024

le bourgmestre



Signature of the Mayor in blue ink, with a circular official stamp of the City of Vianden (Ville de Vianden - Commune Municipale) overlaid on it.

le secrétaire



Signature of the Secretary in blue ink.